

La MRC Les Moulins présente sa gouvernance 3.0

Des responsabilités accrues en développement économique et touristique

Terrebonne, le 8 février 2018 - Le préfet de la MRC Les Moulins, monsieur Guillaume Tremblay, et le préfet suppléant, monsieur Marc-André Plante, ont annoncé que la MRC intégrera progressivement deux organisations à son équipe actuelle, soit Tourisme des Moulins et le Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM), au cours de la prochaine année. Profitant de l'expertise développée par ces deux instances, le conseil assumera dorénavant de nouvelles responsabilités en développement économique et touristique.

« Une nouvelle synergie va se créer. Les forces vives du développement économique et touristique qui participeront activement, avec les membres de la MRC, à la concrétisation de ce regroupement, qui sera profitable pour la région. Les conseils d'administration du CLDEM et de Tourisme des Moulins, qui sont appuyés par des équipes professionnelles très compétentes, ont effectué un travail remarquable au cours des trente dernières années; la transition s'effectuera donc dans cet esprit de continuité. La communauté d'affaires et touristique pourra ainsi se prévaloir encore davantage des services de leur instance régionale qu'est la MRC », a déclaré monsieur Guillaume Tremblay, préfet et maire de Mascouche.

Cette consolidation de la MRC se fait dans une perspective d'optimisation des ressources et d'une coordination plus efficiente du développement économique et touristique sur le territoire moulinois. La prestation de services offerts aux entreprises ainsi qu'à la clientèle en démarrage se poursuivra, et l'intégration des deux organisations sera complétée au cours de l'année 2018, en conservant tous les emplois.

« Nous travaillons déjà sur des modèles qui permettront de conserver toute l'expertise des gens d'affaires et de la communauté touristique, soit par la mise en place de tables de concertation ou de groupes de travail au sein de notre organisation. Nous souhaitons aussi favoriser l'implication de la société civile. Toutes les problématiques du développement économique et touristique seront au cœur des discussions et des préoccupations des élus de la MRC. Elles s'ajouteront aux grands enjeux d'aménagement et de transport, ainsi que ceux du développement social, communautaire et de l'immigration que nous partageons déjà », a affirmé monsieur Marc-André Plante, préfet suppléant et maire de Terrebonne.

Ce regroupement permettra à la MRC d'assumer plus efficacement les nouveaux mandats qui lui sont confiés par le gouvernement depuis l'adoption du nouveau pacte fiscal. Les élus de la MRC sont maintenant davantage imputables face à leur population, tant sur leurs décisions qu'au niveau des sommes qui leurs sont confiées. L'intégration des équipes de professionnels et de soutien administratif de Tourisme des Moulins et du CLDEM permettra également à la MRC de jouer un rôle encore plus efficient et performant.

« Nous offrons notre pleine collaboration dans la mise en place de ce nouveau modèle reposant sur le regroupement des forces. Je me réjouis des dispositions que le conseil de la MRC entend mettre en place pour favoriser la participation des gens d'affaires dans le cadre de cette nouvelle gouvernance. Aussi, le maintien de notre équipe fait en sorte que nos services aux entreprises et aux nouveaux entrepreneurs se poursuivront, et ce, sans discontinuité. Nous entendons contribuer à la réussite de cette nouvelle formule de telle sorte que notre mission axée sur la prospérité économique bénéficie d'un nouvel élan », soutient le président du CLDEM, monsieur Christian Pimparé.

« Tourisme des Moulins participera activement à cette nouvelle gouvernance initiée par le conseil de la MRC en collaborant à la prise en compte de la valorisation du tourisme dans le développement économique de la MRC. Cette opportunité d'unir les forces vives du milieu présente un défi intéressant et porteur de succès », a déclaré monsieur Claude Martel, président du conseil d'administration de Tourisme des Moulins.

« Avec une mission plus étendue pour la MRC, nous sommes persuadés que nos clientèles se retrouveront dans ce nouvel élan et que les lignes de force seront consolidées. Le regroupement présente des avantages clairs en termes de stratégie de développement, permettant ainsi un plus grand rayonnement de la MRC Les Moulins. Nous simplifions la définition des grandes orientations, mais surtout, de la prise de décisions au sein d'une organisation régionale regroupée. Nous visons la synergie et l'efficience » a conclu monsieur Guillaume Tremblay, préfet de la MRC.

À propos de la MRC Les Moulins

La MRC Les Moulins est responsable de la planification de l'aménagement du territoire pour assurer un mieux-être collectif pour la population des villes de Mascouche et de Terrebonne. La population moulinoise s'élève à 163 614 personnes réparties sur un territoire de 266 kilomètres carrés.

Source :

Daniel Pilon
Directeur général et secrétaire-trésorier
Tél. : 450 471-9576, poste 224
dpilon@mrclesmoulins.ca

Pour entrevue :

Monsieur Guillaume Tremblay, préfet de la MRC Les Moulins